

Jeudi 9 décembre 2021 – Centre de Rencontre des Focolari à Montet**1. Salutations et prière**

Le président Alexandre Duc ouvre la séance et salue les personnes présentes en les remerciant de s'être déplacées pour assister à cette assemblée des budgets de la Paroisse St-Laurent Estavayer. Il salue particulièrement les prêtres présents ainsi que les membres de l'équipe pastorale, M. Carlo Bonferroni, délégué à la CEC, ainsi que les communes qui ont répondu à notre invitation.

Il informe que l'assemblée est enregistrée afin de faciliter la rédaction du PV. L'enregistrement sera effacé dès validation du PV.

Excusés : Père Jean Richoz, les communes de Sévaz et Châtillon, Dominique Pillonel, Marie-Madeleine Marquard, Véronique Christinaz et Dominique Chassot, conseillers et conseillères de paroisse, Marie-Claire Fontaine (déléguée à la CEC), Elisabeth Huber (secrétaire de l'EP), Le chœur mixte de Notre-Dame des Flots, Sté de musique l'Echo du Lac, Jacques Michel, Edith Volery, Pierre-André Volery, Annelise Volery, Antoinette Gander, Bernadette Zimmermann, Philippe Dougoud, Evelyne Maendly, Elisabeth Rumo, Maria Plancherel et Marie-Claire Corminboeuf.

Alexandre Duc passe la parole à l'abbé Lukasz pour la prière sur le chemin de l'Avent. L'abbé Lukasz a une pensée particulière pour les deux prêtres qui nous manquent : Père Richoz et l'abbé Arsène Jorand, hospitalisés. Il nous rassure : ils vont bien.

2. Nomination des scrutateurs, lecture des tractanda et approbation

Les scrutateurs seront Maurice Bourqui et Alexandre Bersier

Merci pour cet engagement !

Ce soir nous dénombrons 53 participants, la majorité est donc de 27.

Conformément au règlement ainsi qu'à la décision de l'assemblée constitutive, cette assemblée a été convoquée par une parution dans la FO N° 46 du 19 novembre 2021, l'affichage aux piliers publics des communes concernées, l'affichage dans nos églises et la distribution d'un tout-ménages dans la totalité de la paroisse.

Il n'y a aucune remarque ni question sur le mode de convocation.

Tractanda :

1. Salutations et prière
2. Nomination des scrutateurs et lecture des tractanda
3. Présentation du projet de pèlerinage humanitaire au Togo
4. PV de l'assemblée de paroisse du 28 avril 2021
(Le PV ne sera pas lu mais mis à disposition 30 minutes avant l'assemblée pour lecture et est à disposition sur le site de la paroisse)
5. a) Présentation du budget de fonctionnement 2022
b) Préavis de la commission financière
c) Vote
6. a) Présentation du budget d'investissements 2022
b) Préavis de la commission financière
c) Vote

7. Point pastoral
8. Divers

Les tractanda sont approuvés à l'unanimité. L'assemblée peut débiter

3. Présentation du projet de pèlerinage humanitaire au Togo

Le président passe la parole à Marianne Berset qui rejoint le micro avec deux jeunes, Andréa Bersier, responsable des servants de la collégiale et Julien Messer, sacristain à Seiry.

Julien présente le programme concocté pour ces 9 jours de séjour, dont 2 jours seront consacrés aux rencontres avec les jeunes locaux et la population afin de leur apporter leur aide matérielle. Andréa dit sa motivation par le fait qu'elle et ses collègues se réjouissent surtout de l'aspect culturel et l'aspect humanitaire qu'elle voit dans ce voyage, qu'elle sait exceptionnel. Avoir la chance d'être accueillis sur place par des locaux, ce sera un voyage « hors normes ». Elle s'en réjouit.

Marianne félicite les jeunes participants, acteurs de ce projet. Leur enthousiasme et leur motivation font plaisir. C'est très beau, très fort... Ils s'impliquent à fond. Pour l'instant, ils ont récolté 1'079.- lors du souper de soutien, 735.- par la vente de saucisse à rôtir, 1865.- en vendant des biscuits et des dons pour 419.- leur ont été versés. Elle ne connaît pas encore le prix des billets d'avion. Elle a demandé plusieurs offres. Le prix du séjour sur place est de Fr. 250.- par personne. Actuellement 24 jeunes et 6 accompagnants sont annoncés. Elle souhaite que la communauté soutienne ces jeunes qui s'investissent pour la beauté de nos célébrations.

Alexandre les remercie pour leur présence.

4.- PV de l'assemblée de paroisse du 28 avril 2021

Le PV n'est pas lu mais était disponible depuis 30 minutes et figure sur le site Internet de la paroisse. Il est approuvé à l'unanimité avec remerciements à sa rédactrice, Marie-Christine Mota.

5. Présentation du budget de fonctionnement 2022

a) lecture

Daniel Baudin fait la lecture des budgets

01.300.4 Honoraires de la fiduciaire

Nous pensions confier le contrôle des comptes à une fiduciaire, mais nous nous sommes rendus compte que cela n'apporterait pas grand-chose. En accord avec la commission financière, nous confierons ce mandat à une fiduciaire une fois par législature. Economie de 5'000.-.

01.317.0 Dédommagements et déplacements (CP)

Nous avons décidé d'intégrer les déplacements aux jetons de présence des conseillers lors de leurs visites sur des chantiers. Le budget passe de 2'000.- à 1'000.-.

02.301.1 Archives

Nous continuons à attribuer 10'000.- annuels pour les archives d'Estavayer. Celles de Murist sont terminées. Il reste deux lieux dont il faut s'occuper en urgence, soit Vuissens et ND des Flots. D'autre part, nous avons trouvé un local à Murist pour le traitement de ces documents.

02.302.2 Traitement responsable des rénovations

Nouveau poste. Le conseil de paroisse est composé de miliciens. Il nous a semblé que bénéficier des conseils d'un professionnel serait un plus. Ce poste est évalué sur la base de 15 heures mensuelles. Cette personne serait notre répondant envers les biens culturels. Il évaluerait les besoins à plus ou moins brèves échéances, ferait les appels d'offres, assurerait le suivi des chantiers etc. Nous allons faire un appel d'offres.

02.317.0 Dédommagements et déplacements

Cette augmentation de 5'000.- correspond aux déplacements supposés du responsable des bâtiments

03 Communications

Pas de changement en vue, copié-collé du budget 2021

390.301.1 Traitements organistes et directeurs

Selon nouveau règlement

390.365.0 Dons chœurs mixtes/enf. de chœur

Selon nouveau règlement

Certains chœurs recevaient d'importantes aides de leur paroisse, d'autres ne recevaient rien. Le conseil de paroisse a donc décidé d'harmoniser les dons en se basant sur le nombre de chanteurs (50.-/chanteur). Il s'agissait de trouver un dominateur commun pour tous.

Ceci fait réagir Maurice Bourqui, président du chœur mixte d'Estavayer-le-Lac. Pour le chœur, cela représente une diminution de 2/3 des subventions versées jusqu'alors. Il se dit étonné de ce fait car avant la fusion il avait été assuré que rien ne changerait pour les chœurs. Il semble au comité que nous aurions dû en discuter avec eux et non pas les mettre devant le fait-accompli. Cette mesure est inadaptée à la situation actuelle. Les chanteurs ont dû se taire et maintenant que le chant peut reprendre et qu'on espère accueillir de nouveaux membres, au lieu de les encourager, nous leur coupons les vivres. Il ne faut pas oublier qu'ils n'ont pas non plus la possibilité d'organiser des lotos. Il n'y a pas d'autres sources de revenus. Maurice Bourqui rappelle également que son chœur assure 3 messes par mois, toutes les fêtes, les enterrements... Il faudrait aussi tenir compte du nombre de prestations.

Daniel rappelle que le règlement est là pour mettre des bases et qu'il n'est pas figé, il peut évoluer Alexandre promet de recevoir les membres du chœur mixte afin d'en discuter.

390.365.1 Enfants de chœur/Course grands servants

Durant les dernières années, nous prévoyions un budget de Fr. 25'000.- pour cet évènement. Cette année, les jeunes se rendant au Togo, nous avons ajouté Fr. 10'000.- au budget « normal » pour ce poste.

391. Ministère pastoral/Evangélisation

Pas de changement par rapport à 2021.

392.314.2 Animation pastorale

Ce poste passe de 3'000.- à 4'000.-

L'abbé Lukas explique que tous les 25-30 ans, la liturgie est partiellement revue, comme par exemple, les paroles du « Notre Père »... C'est la raison pour laquelle seront édités ces nouveaux missels (le gros livre dont se sert le prêtre pour célébrer la messe)

392.312.0 Frais de chauffage, électricité

Le budget était légèrement en dessous de la réalité. Il a été réadapté.

394.314.0 Frais d'entretien des bâtiments

Plusieurs travaux importants dans divers lieux sont prévus, soit à Aumont, à Cugy (vitreaux pour égayer les chapelles mortuaires), à Cugy et Bussy pour installer une climatisation dans les chapelles mortuaires, soit un budget de 120'000.-.

Ceci fait réagir Marlène Carrard, présidente du conseil de communauté de Bussy. Elle se pose la question de qui vient cette demande ? Quelqu'un s'est-il plaint ?

Alexandre répond qu'il y a peu, une demande pour l'étude de l'installation d'une climatisation à la chapelle mortuaire de Cugy a été faite. Dominique Chassot a proposé de faire la même démarche pour Bussy. Il faut savoir que le problème est bien réel. En matière de chambres mortuaires, la paroisse n'est propriétaire que de celle de Font qui est en conformité. Les autres lieux ne le sont pas. Le HIB n'est équipé que de 2 places qui sont régulièrement occupées. D'autre part, il faut bien constater que souvent les gens désirent reposer dans leur communauté.

M. Marchon : Les chambres mortuaires ne sont-elles pas du ressort des communes ?

Alexandre répond que la paroisse est en contact avec la commune pour régler ce problème commun. Il s'agit de faire une analyse avant investissement.

395. Frais divers des prêtres

Nous sommes dans la continuité

5. Affaires sociales

Pas de changement

90. Impôts

Pour le calcul, nous avons repris les montants facturés auxquels nous avons soustrait 5%

L'exercice prévu pour 2022 devrait se solder par un bénéfice de Fr. 19500.-.

b) Rapport de la commission financière par M. Jean-Paul Brügger

Le budget de fonctionnement 2022 de la paroisse a été examiné le 20 novembre par la commission financière. Le nouveau poste d'architecte est le seul point sur lequel ils ont demandé des explications plus approfondies. Il est vrai que notre paroisse comporte de nombreux bâtiments et qu'il est important d'avoir un professionnel qui s'en charge. Ils ont reçu toutes les explications nécessaires et peuvent recommander à l'assemblée d'accepter ce budget.

c) Vote

Le budget de fonctionnement 2022 est accepté à 51 voix et 2 abstentions.

Le président remercie l'assemblée pour sa confiance. Il s'adresse encore à Maurice Bourqui en lui promettant une prochaine entrevue. Il remercie Daniel pour sa présentation ainsi que la commission financière pour son précieux appui. Le dialogue est toujours constructif.

5. Présentation du budget d'investissement 2022

a) Lecture

Alexandre se charge de l'explication des 5 nouveaux postes projetés :

Crédit d'étude pour l'avant-toit du parvis de la Collégiale Fr. 15'000.-

Il s'agit d'une étude à faire réaliser. Des travaux avaient été réalisés en 2007. Alexandre démontre avec des photos, l'état de l'objet qui présente des fissures. Le crépi tombe, et certaines parties ont l'air de s'affaisser. A l'époque, seul l'extérieur avait été rénové. Il s'agira maintenant d'examiner les poutres qui en sont la base. M. Julian James sera chargé de ce travail afin de voir ce que l'on peut faire pour retenir cet avant-toit.

Il passe la parole à M. Jean-Paul Brügger pour la commission financière

b) Rapport de la commission financière par M. Jean-Paul Brügger

La commission financière a pris connaissance des investissements prévus qui sont fondés. La commission recommande à l'assemblée d'accepter ces 5 projets.

a) Lecture (suite)

Alexandre présente ensuite des photos de la partie de la façade de la Collégiale qui n'a pas encore été restaurée. Il s'agit des murs et de la toiture, corniches, façade pignon et contre-forts. Certaines pierres sont « piquées » par les guêpes qui se servent de ce matériel pour réaliser leurs nids. Certains blocs devront être changés complètement, d'autres partiellement. Il s'agit-là de terminer la restauration de cette église qui a débuté il y a longtemps. C'est dans la continuité d'investir encore Fr. 55'000.-.

Il passe ensuite au point Cure de Lully où la cuisine de l'appartement qui est loué a maintenant près de 40 ans. Des petits travaux de réglages ont été fait au cours des temps. Actuellement, cette cuisine doit vraiment être changée pour un montant de Fr. 25'000.-.

Lors d'une vision locale avec M. Ducommun (Novapierre), une délégation du CP a pu constater que la molasse de l'église de Cugy se désagrège par endroits, d'où des problèmes d'infiltration d'eau. Il faut y remédier à court-moyen terme. Les travaux se feront au fur et à mesure sur environ 2 ans.

- Avez-vous fait un contrôle de la charpente ?

Non, nous nous occupons ici uniquement des murs en molasse, ce sera un point à traiter ultérieurement. Demande de crédit : 50'000.-

L'assemblée avait accepté un crédit pour la rénovation du clocher de l'église de Murist à hauteur de Fr. 110'000.-, pour le remplacement de plaques de cuivre à l'identique. Les Biens Culturels ne sont pas de cet avis. Ils ont découvert dans leurs archives des photos du clocher datant de 1950. Ce clocher est classé Fédéral à cause de l'architecte qui l'a conçu. Mme Boo demande donc que la ferblanterie ne soit pas plate mais martelée en tavillons. La première offre pour la ferblanterie s'élevait à Fr. 45'000.-, la nouvelle version représente une dépense de 85'000.-, d'où cette demande de « rallonge » de 40'000.- Le point positif est que nous devrions pouvoir recevoir un subside de la Confédération et le Canton et la commune devront suivre.

c) Vote

Tous les crédits d'investissements demandés sont acceptés à l'unanimité.

Le président remercie les paroissiens pour leur confiance.

6. Point pastoral

Lukasz remercie le Conseil de paroisse pour son travail. Il est heureux de pouvoir prier et célébrer dans des lieux bien entretenus et chauffés, ce qui n'est pas le cas de ses confrères français... Il remercie ces co-équipiers tous présents à cette assemblée.

L'équipe Pastorale a veillé à maintenir des messes de Noël dans chaque secteur et ce, malgré le manque de prêtre.

Il y aura donc 1 messe pour les enfants

1 messe de minuit et

1 messe du jour

Par secteur

Vous trouverez les détails sur le site de la paroisse.

Toutes les messes devront être célébrées avec Pass Covid, sauf la messe de minuit à Vuissens. De plus, l'EP a prévu une messe sans certificat le 25 décembre à 18h30, à la Collégiale.

Une nouveauté : l'EP souhaite rencontrer les communautés. Aussi, elle se réunira pour une messe une fois par mois dans une église de la paroisse, et un moment sera pris pour rencontrer les paroissiens qui le désirent. L'EP est l'organe qui planifie et organise les événements pastoraux. Il s'agit de laïcs et de prêtres. Elle est mal connue et veut y remédier. La première rencontre sera célébrée le jeudi 16 décembre à Rueyres à 08h00. Toutes les infos sont disponibles sur le feuillet dominical.

Gérard : en ce qui concerne les dernières consignes sanitaires, prenons note que toutes les messes, qu'elles soient avec ou sans présentation d'un certificat sanitaire, doivent être célébrées avec port du masque obligatoire durant toute la messe.

Une nouvelle démarche est proposée par la lecture de l'Evangile à la Maison pour les enfants et leur famille. Nous vous proposons la première partie de l'Evangile de Matthieu. Vous pouvez voir les propositions à vivre sur le site.

Nicole a découvert le processus synodal avec perplexité. Elle s'est ensuite dit que cela pouvait être intéressant de réfléchir aux questions du Pape François. Chacun est invité à participer à cette sorte de sondage.

Marianne remercie tout d'abord l'assemblée pour son geste d'encouragement envers les enfants de chœur en ayant accepté le budget pour le pèlerinage au Togo.

Elle rapporte les besoins des « Cartons du Cœur » qui ont plus que jamais besoin de notre aide. Les catéchistes ont déposé des cartons dans les classes et écoles et elles font appel aux enfants qui peuvent apporter de la nourriture et des produits d'hygiène. Elle invite les participants à cette assemblée qui vivent près d'une école à alimenter également ces cartons.

Alexandre remercie l'EP pour son travail.

7. Divers

Alexandre informe les paroissiens que Dominique Pillonel (Seiry), conseiller de paroisse a donné sa démission pour la fin de l'année. Le conseil de paroisse le remercie pour son engagement et sa collaboration.

Il présente ensuite Claudia Moret qui prendra ses fonctions dès le 1^{er} janvier au sein du secrétariat. Il y aura une période de transition durant laquelle Marie-Christine Mota lui transmettra ses connaissances de la paroisse et de son fonctionnement.

Le chantier du parking de Forel est à bout touchant. Il devrait être en fonction pour Noël.

Les travaux prévus à la cure de Nuvilly sont terminés, sauf quelques petits détails, mais le gros œuvre, dont le chauffage est achevé.

Le chantier de la cure de Seiry touche à sa fin.

M. Monnerat demande où en sont les travaux de peinture prévus depuis 2 ans à l'église de Rueyres. Alexandre répond que nous avons un crédit d'investissement en cours pour l'église de Rueyres, mais qu'avant de refaire la peinture, il a fallu assurer le maintien de la voûte qui tenait par des fils de fer. Il a fallu ensuite refaire les fondations. La peinture suivra dès que ce sera possible.

Henriette Hossmann déplore qu'on n'entende pas les intervenants si l'on se trouve dans la tribune de l'église de Murist. Elle demande de changer la sonorisation. Sophie répond que le problème provient souvent de celui qui est au micro. Gérard précise que des contrôles ont été réalisés et que l'installation n'est pas défectueuse. Le problème vient du volume de l'église.

Mme Hossmann précise qu'elle parle bien de la tribune...

Alexandre Duc demande à ce que l'on vérifie le haut-parleur de la tribune.

L'abbé Bernard se fait le porte-parole de Père Richoz en rappelant aux conseillers que certaines sacristies de la paroisse ne sont pas encore dotées de WC. Cela peut représenter un problème... A étudier SVP.

Maurice Bourqui signale qu'un rideau protégeant des courants d'air à la tribune d'Estavayer est tombé. Les escaliers d'accès à la tribune sont périlleux

Daniel en a été informé et il s'est occupé du rideau. Cela va rentrer dans l'ordre.

Alexandre admet que la rampe d'accès est dangereuse. Le conseil de paroisse va contacter les biens culturels afin de voir si solution il y a...

Malheureusement pas de verre de l'amitié encore cette fois ! et merci au centre des Focolari pour leur accueil. Il remercie également toutes les personnes des communautés qui viennent chercher le feuillet dominical toutes les fins de semaine à la cure. Bonne soirée et bonne rentrée à tous !

Fin de la séance à 21h44.

Président
Alexandre Duc

Secrétaire
Marie-Christine Mota